

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°  
36/AONO/ADC/CIPM/2024 DU  
22/11/2024 POUR LES TRAVAUX  
DE REFECTION DE LA CHAUSSEE  
DU PONT SUR LA MEFOU ET LES  
ABORDS DES VOIRIES A  
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE  
YAOUNDE NSIMALEN. FINANCEMENT  
: SOCIETE AEROPORTS DU  
CAMEROUN S.A. IMPUTATION :  
BUDGET DE LA SOCIETE  
AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.  
EXERCICE 2024, LIGNE 109121.**

**1. Objet**

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réfection de la chaussée du pont sur la Mefou et les abords des voiries à l'aéroport International de Yaoundé- Nsimalen.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux consistent en :

- L'installation du chantier et repli ;
- La mobilisation et la sensibilisation du personnel de l'Entrepreneur aux mesures de sécurité impactant l'activité aéroportuaire, ainsi que la production du rapport de mise en œuvre desdites mesures ;
- Le rabotage/fraisage de la couche superficielle de la chaussée sur le pont ;
- La mise en œuvre de la couche de roulement de la chaussée en béton bitumineux ;
- La réhabilitation des abords des voiries de l'aéroport, à l'aide d'un enrobé bitumineux monocouche ;
- L'assainissement et/ou le drainage des ouvrages ;
- La réalisation de la signalisation et du marquage horizontal.

Les détails sont explicités dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ cent trente-cinq millions (135 000 000) de F CFA TTC.

### **4.Allotissement**

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

### **5.Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées en travaux routiers avec enrobés bitumineux.

### **6.Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2024, ligne 109121.

### **7.Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures

ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, dès publication du présent avis.

### **8.Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

#### **11. Visite de site**

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le 06/12/2024 à partir de 11 heures. Point de rencontre : secrétariat du Directeur de la Maintenance.

### **9.Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 16/12/2024 à 13 heures, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 36/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 22/11/2024

POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHAUSSEE DU PONT SUR LA MEFOU ET LES ABORDS DES VOIRIES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE NSIMALEN

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

### **10.Delai de Livraison**

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de deux (02) mois. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

### **11.Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission timbrée au tarif en vigueur, émise par un établissement financier agréé, accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC) et portant la mention manuscrite de l'établissement émetteur, d'un montant deux millions sept cent mille (2 700 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

### **12.Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 16/12/2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société

Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

#### **14.Critères d'évaluation**

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

##### 15.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà de 48 h (confère RPA0, enveloppe administrative) ;
- b) Absence et non-conformité de la caution de soumission (Timbrage au tarif en vigueur, récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC), mention manuscrite de l'établissement émetteur) à l'ouverture des offres, conformément aux dispositions de la lettre-circulaire n°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 ;
- c) Dossier financier incomplet (confère RPA0, enveloppe financière) ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Une note technique inférieure à trente-six (36) ou sur quarante-cinq (45) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- f) Absence du soumissionnaire de la liste des entreprises de catégorie A, du sous-secteur des routes ;
- g) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- h) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

##### 15.2. Critères essentiels

1. Références en travaux routiers avec enrobés bitumineux :  
oui/non ;
2. Moyens matériels : oui/non ;
3. Personnel technique d'encadrement : oui/non ;
4. Note méthodologique : oui/non ;
5. Capacité financière : oui/non ;
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché :  
oui/non ;
7. Attestation de visite de site oui/non ;
8. Présentation de l'offre : oui/non ;

### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

### **17. Renseignements Complémentaires**

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. 222 23 36 02, poste 414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

YAOUNDE Le 22-11-2024  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
OWONA ASSOUMOU THOMAS